

Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels, 75014 Paris

ASSEMBLEE GENERALE 2015

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2014

A. Dynamisation de la vie associative

1. Renforcement de la cohésion de l'association

* Fonctionnement Statutaire

La SNPN a tenu en 2014 :

- 4 réunions de conseil d'administration ;
- Une assemblée générale, qui s'est réunie le 14 juin 2014 à Fontainebleau (77).

Secrétariat Général : suite à la démission en juin 2014 de Michel Echaubard, qui a assuré ce rôle plus de 20 ans et sans candidature spontanée, le Président, lors de la séance de conseil d'administration du 3 décembre, a proposé la nomination à ce poste de Jacques Marinier, jusqu'alors trésorier ; nomination validée par le vote du CA. Il assumera les deux fonctions jusqu'au CA qui suivra l'AG et qui devra désigner le nouveau trésorier, suite à l'appel à candidatures.

* Gestion du personnel

Suite au départ de Joffrey Louchart, responsable administratif et financier, sur la base d'une rupture conventionnelle amiable, le 31 octobre 2014 et suite à un appel à candidatures interne, le conseil d'administration réuni le 3 décembre 2014, a voté son remplacement, par **Anne Lombardi**. En plus du rôle administratif et financier, l'une des tâches essentielles du poste est la direction du personnel du siège.

Eric Coulet, directeur de la Réserve Naturelle de Camargue, est parti en retraite le 31 décembre 2014, après s'être impliqué 40 ans dans la préservation de l'intégrité de la réserve. Le recrutement d'un(e) directeur(trice) de la RNC a été ouvert par candidature interne. **Anaïs Cheiron**, chargée de mission depuis 4 ans, a présenté sa candidature, formation et expérience. Après un vote positif du CA, sa nomination a été proposée au Sous- Préfet d'Arles (la réserve étant sous la tutelle de l'Etat), qui a entériné notre proposition.

2. Fidélisation des adhérents

* Liens avec les adhérents

En 2014, la SNPN comptait 2104 adhérents, soit 37 de moins qu'en 2013.

. Animation

25 sorties d'initiations à la nature, totalisant 273 participants ont été organisées en 2014 :

- 7 sorties d'une demi-journée ;
- 7 sorties d'une journée ;
- 9 sorties dans le cadre des activités des zones humides franciliennes ;
- 2 sorties de plusieurs jours en Camargue.

A ces animations, il faut ajouter les sorties « adhérents » du samedi et un chantier nature de 12 bénévoles en Camargue.

* **Manifestations**

La SNPN a participé au festival international du film ornithologique du 28 octobre au 2 novembre 2014 à Ménigoute (Deux-Sèvres) et tenait un stand au forum de la nature. Ce fut l'occasion d'échanges avec les adhérents de la région, les différents acteurs et les personnes sensibilisées à la nature et à sa protection.

A cette occasion, nous avons pu enregistrer de nouvelles adhésions à l'association et des réabonnements à nos revues et plus particulièrement au *Courrier de la Nature* et à *Zones Humides Infos*.

La SNPN a également participé à deux autres événements, parisiens, cette fois-ci : « le festival du livre et de la presse d'écologie » les 18 et 19 octobre 2014 et « le festival du livre associatif Alter Libris » le 8 novembre 2014.

La SNPN a pu présenter ses actions aux franciliens qui ont manifesté un intérêt particulier pour le programme participatif « Inventaire des mares d'Ile de France ».

Ce fut aussi l'occasion de faire connaître nos revues et de nouer des contacts professionnels dans les domaines associatifs de l'édition et de protection de la nature.

* **Le Courrier de la Nature**

La refonte de la maquette du *Courrier de la Nature* a été finalisée en 2014 et a nécessité l'intervention d'un partenaire extérieur graphiste et maquettiste. Ainsi le n° 281 (mars-avril 2014) présentait la nouvelle mise en page de la revue.

En 2014 *Le Courrier de la Nature* a publié 7 numéros dont un numéro spécial de 76 pages intitulé : « Suivis scientifiques dans la réserve de Camargue ».

En plus de la participation de la SNPN à différentes manifestations, qui a contribué à la promotion de nos revues auprès des visiteurs, plusieurs dépôt-ventes ont été mis en place pour une plus large diffusion des numéros spéciaux et du numéro « Spécial Loup » en particulier (ayant le plus de succès).

En mars 2014, la SNPN a renouvelé sa participation à la semaine de la presse et des médias à l'école, organisée par le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias de l'information, du 24 mai au 29 mars 2014, qui touche l'ensemble des établissements scolaires de France et quelques 500 établissements français à l'étranger. 500 exemplaires du *Courrier de la Nature* ont été envoyés aux établissements scolaires.

De nouvelles mesures de promotion et de diffusion de la revue ont commencé à être mises en place en 2014 : veille événementielle, rédaction des communiqués de presse à chaque parution du *Courrier de la Nature* et leur diffusion auprès des médias, actions spécifiques destinées à la promotion des numéros spéciaux « Loup » et « Suivis scientifiques dans la réserve de

Camargue ». Les informations diffusées ont été reprises par de nombreux sites internet (critiques, présentations, liens, etc.).

* **Site Internet**

Le site internet de la SNPN a fait l'objet de mises à jour habituelles concernant les actualités, l'agenda et les revues.

Les pages web, concernant les programmes franciliens de la SNPN : « la reconquête des zones humides d'Ile-de-France », « l'inventaire des mares d'Ile-de-France » et « la préservation du Sonneur à ventre jaune » ont été actualisées et étoffées.

L'année 2014 a été une année test pour le site internet « Si les mares m'étaient comptées » (www.snpn.mares-idf.fr), outil participatif de l'inventaire des mares d'Ile-de-France développé en partenariat technique avec Natureparif. Test qui s'est avéré très concluant au regard des saisies en ligne (cf infra) : ce site permet en effet aux participants de l'inventaire des mares d'intégrer leurs observations et de suivre en temps réel l'avancée de l'inventaire.

Par ailleurs, la SNPN figure maintenant sur plusieurs annuaires associatifs (mecenova et asso 1901.com) et sur le site d'appel aux dons : « hello Asso ».

B. Valorisation de la légitimité scientifique

1. Accroissement des missions et des capacités techniques de l'association

* **Contribution aux travaux de conseils et commissions**

La SNPN a maintenu en 2014 son activité au sein du Conseil national de protection de la nature, en participant aux travaux du Conseil, de son comité permanent et des commissions spécialisée (PNR, Aires protégées, Flore et Faune) . La SNPN est également représentée au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage et à la Commission des sites de Paris, ainsi qu'au Comité national trame verte et bleue et au Comité national Zones Humides. Ce sont **Jean Untermaier, Michel Echaubard, Gabrielle Thiébaud, Jean-Marie Gourreau** qui ont représenté la SNPN à ces réunions.

Aux réunions des conseils scientifiques et de gestion de la Réserve de Camargue, aux réunions du Parc Naturel Régional de Camargue, ainsi qu'aux réunions du comité consultatif et du conseil scientifique de la Réserve naturelle de Grand-Lieu, la SNPN était présente, représentée par son Président et/ou par les membres de son Conseil d'Administration.

Enfin, dans le cadre de l'IFRECOR, où il représente la SNPN à son comité national, **François Ramade** avait rédigé en 2013 un rapport sur l'évolution de la contamination par les herbicides des écosystèmes récifaux des DOM-TOM. Le comité national de l'IFRECOR s'est réuni début décembre 2014 à Ste Luce en Martinique et a inclus ce rapport dans les résultats généraux de ses activités. Par ailleurs, François Ramade a rédigé une publication, cosignée par Hélène Roche et Bernard Salvat, synthétisant leurs recherches sur la contamination par les herbicides des réseaux tropiques de réseaux coralliens de la Polynésie Française. Cette publication a été éditée dans le numéro de mai 2015 de *Environmental science and Pollution research*, qui est au niveau mondial une des revues de recherche les plus réputées sur les travaux relatif à la pollution des écosystèmes.

* **Missions techniques, de conseils ou d'expertise**

La SNPN a maintenu et amplifié ses missions de conseils et d'expertise sur les zones humides et les espèces inféodées à ces milieux.

La reconquête des zones humides d'Ile-de-France

L'année 2014 fut consacrée à la poursuite des travaux du programme « La reconquête des zones humides en Ile-de-France », financé par la Région Ile-de-France, la DRIEE Ile-de-France, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil général de l'Essonne et celui du Val-d'Oise.

Les principales actions du programme furent les suivantes :

Sensibilisation des acteurs « zones humides »

Les bases de données cartographiques, taxonomiques et photographiques de la SNPN permettent d'alimenter le travail de nombreux acteurs franciliens soucieux du maintien des zones humides. La valorisation de ces données contribue, en premier lieu à la meilleure prise en compte des zones humides franciliennes et ce à différentes échelles (PLU, SAGE, départements, etc.).

Tout comme en 2013, la diffusion des données s'est poursuivie en 2014 auprès d'une trentaine de structures, de nature très diverse (collectivités, associations, bureaux d'étude, etc.), et en réponse à des besoins variés. La SNPN a travaillé plus étroitement avec les structures porteuses de Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour l'échange de données mais aussi pour l'organisation de journées techniques à destination des élus et des commissions thématiques.

Par ailleurs, elle s'est rapprochée des Directions départementales des territoires (DDT) pour faciliter la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) afin d'apporter un soutien dans le cadre de ses missions de police de l'environnement.

La SNPN a aussi organisé trois journées technique en Ile-de-France, dont deux auprès des agents de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (AEV) sur la gestion des zones humides, des mares et des roselières plus particulièrement ; et une autre en partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière d'Ile-de-France et du Centre (CRPF) auprès des propriétaires forestiers privés.

La SNPN a renouvelé sa participation au plan bleu du Val-de-Marne, piloté par le Conseil départemental, à travers notamment la rédaction conjointe d'une newsletter Plan Bleu spéciale « mares ».

Enfin, la SNPN a renouvelé sa participation à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des odonates (PRA Odonates) en rédigeant 5 fiches d'identification « Odonates », venant compléter les 24 fiches existantes, en organisant une sortie nature et en menant des prospections dans le département du Val-d'Oise.

Sensibilisation du grand public

Sept événements de sensibilisation (sorties d'initiation à la nature et conférences) ont été co-organisés avec les partenaires franciliens. Près de 190 personnes ont ainsi été touchées. Il s'agit par exemple de la conférence organisée par l'OPIE et la SNPN intitulée « zones humides et libellules franciliennes : mieux les connaître et mieux les préserver », dans le cadre de la journée mondiale des zones humides (JMZH). Cet événement, organisé le 5 février à Paris, rassembla plus de 80 personnes.

La SNPN a aussi développé un partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne et participé aux portes ouvertes de cette fédération (tenue d'un stand et réalisation d'animation « mares et odonates »).

Enfin, l'Office national des forêts (délégation 77) a sollicité la SNPN pour participer au développement d'une application Smartphone en forêt domaniale de Fontainebleau dans le but de réaliser un circuit « mares » à destination des promeneurs. La SNPN a donc été interviewée pour présenter la biodiversité de ces milieux, les enjeux, les menaces, etc.

Actions de protection et/ou de gestion de restauration sur les sites prioritaires

Sur les 75 sites prioritaires mis en évidence au cours du programme « Vers un réseau des zones humides en Ile-de-France » (2007-2012), la SNPN s'était intéressée plus particulièrement à 17 sites en 2013 afin d'identifier les actions de conservation les plus adaptées, de définir les faisabilités pour la mise en œuvre de ces actions et enfin de les initier en coordonnant le montage de tels projets.

En 2014, 17 sites prioritaires (dont 11 sites remarquables et roselières couvrant quelque 750 ha et 6 réseaux de mares, totalisant 2050 mares) étaient également concernés par le travail de la SNPN : poursuite des actions entreprises en 2013 sur 11 sites (pour 5 des autres sites, le relais a été pris par d'autres acteurs, la SNPN assurant un simple suivi ; pour le dernier site, le dossier a été clôturé, le propriétaire refusant de s'engager davantage) et mise en œuvre d'actions sur 6 nouveaux sites. Les actions mises en œuvre concernent à la fois des aspects fonciers (recherche cadastrale, acquisitions, préemption départementale...), la sensibilisation des propriétaires et des acteurs locaux, les diagnostics et les études, l'établissement de conventions de gestion et la mise en œuvre de chantiers de restauration.

Afin de faciliter le porter à connaissance auprès des propriétaires et des gestionnaires de zones humides, la SNPN a conçu un dépliant de sensibilisation, format A3 plié en quatre, traitant des zones humides (Qu'est-ce qu'une zone humide ? Quels intérêts à préserver ces milieux ? Quelles menaces pèsent sur les zones humides et comment les préserver ? Mares et roselières : des milieux exceptionnels à préserver). Ce dépliant, imprimé en 500 exemplaires, a été largement diffusé.

Au final, le travail initié depuis 2013, visant à la conservation, à la protection, à la bonne gestion, voire à la restauration de zones humides prioritaires, a permis la mise en œuvre d'actions conservatoires (par les acteurs locaux ou par la SNPN) sur 57 des 75 sites identifiés (identification du site dans les documents d'orientations et/ou de planification, acquisition de zones humides, conventionnement, réalisation d'actions *in situ* : gestion/restauration de zones humides, créations de mares, etc.).

L'inventaire des mares d'Ile-de-France

La participation à l'inventaire et l'animation du réseau des bénévoles

L'inventaire des mares d'Ile-de-France a connu une participation record en 2014, certainement due à l'ouverture de la plateforme internet « Si les mares m'étaient comptées » : près de 1300 données ont été saisies sur le site par les participants (contre 833 données transmises en 2013) et 78 nouveaux bénévoles se sont inscrits en 2014. Cet outil permet à chacun de s'impliquer pleinement dans le démarche : de la consultation de base de données à la réalisation d'inventaires et jusqu'à la saisie des données récoltées. Outre les données saisies directement sur la plateforme internet, 415 observations supplémentaires de mares ont été transmises par les partenaires de l'inventaire.

La SNPN a par ailleurs développé des outils à destination des participants :

- le Google groupe « Inventaire des mares d'Ile-de-France » : il s'agit d'une plateforme d'échanges permettant de mettre en relation les participants à l'inventaire des mares, afin qu'ils puissent échanger sur le programme, sur l'outil « Si les mares m'étaient comptées » et plus

largement sur la thématique des mares et des espèces associées. En décembre 2014, 126 personnes étaient inscrites au Google groupe.

- La newsletter *Inventaire des mares d'Ile-de-France* : cette lettre d'information trimestrielle a pour objectif de promouvoir le programme afin d'accroître le nombre de participants, mais aussi d'alimenter la dynamique régionale de préservation de ces milieux en diffusant de l'information (rubriques thématiques), des retours d'expérience, des actualités, etc. En décembre 2014, 665 personnes étaient destinataires de cette newsletter.

La sensibilisation des franciliens à l'intérêt des mares

La SNPN a élaboré une plaquette de sensibilisation sur les mares, présentant leurs intérêts, les menaces identifiées sur ces milieux, un état des lieux des connaissances acquises en Ile-de-France et la promotion de son inventaire participatif.

Cette plaquette présente un volet départemental. Ainsi, en 2014 les départements du Val-d'Oise et de l'Essonne ont été pourvus notamment grâce à leur soutien.

Par ailleurs, la SNPN a organisé sept événements de sensibilisation (animation et formation), dont six visaient les scolaires.

La fête des mares en Ile-de-France : un rendez-vous annuel

En 2014, la SNPN a initié la première fête des mares franciliennes, du 4 au 8 juin. En tant que coordinateur de l'événement, elle a ainsi sollicité les acteurs franciliens pour porter une ou plusieurs manifestation(s), (animations, conférences, expositions, etc.) sur la thématique des mares. L'objectif de cet événement est de proposer aux franciliens un rendez-vous annuel pour leur faire découvrir ces milieux et les sensibiliser à l'importance de leur préservation. L'occasion également pour la SNPN de promouvoir son programme participatif.

L'événement ayant été lancé tardivement, il a été difficile d'intégrer la fête des mares aux programmes d'animation des différentes structures. Cinq événements ont tout de même été organisés (ayant réuni une quarantaine de participants), par trois structures partenaires de l'inventaire des mares (l'AVEN du Grand Voyeux, le CERF – Centre d'études de Rambouillet et de sa forêt - et le PNR du Gâtinais français) ainsi que par un bénévole du programme.

La préservation du Sonneur à ventre jaune en Ile de France

Engagé en 2013, ce programme s'est poursuivi en 2014 en partenariat avec le Conseil régional, la DRIEE-IDF et le Conseil départemental de Seine-et-Marne. Il concerne une espèce en déclin sur son aire de répartition, le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), inscrite à l'annexe II de la directive Habitats et classée vulnérable sur la liste rouge nationale.

Des prospections de terrain ont été entreprises en Val-d'Oise (secteur d'Epiais-Rhus, du marais de Nointel et dans la forêt domaniale de Carnelle) et en Seine-et-Marne (vallée du Petit Morin, du Grand Morin, de l'Aubertin et forêt Domaniale de Choqueuse). Il s'agissait de préciser la répartition, les effectifs, le statut reproducteur et donc de géo-localiser et de cartographier les sites fréquentés et les zones de reproduction effectives de l'espèce. Chaque individu capturé a été photographié (face ventrale), pesé et mesuré. Malgré l'ensemble des visites de terrain, seules celles en vallée du Petit Morin, ont été concluantes. Les inventaires diurnes et nocturnes des amphibiens ont donc permis d'identifier 57 individus de sonneur à ventre jaune dans cette vallée.

Parallèlement, la SNPN a lancé diverses actions en vue de la préservation de l'espèce en vallée du Petit Morin. Elle a initié une importante campagne de sensibilisation à destination des usagers et des habitants de la vallée en élaborant un dépliant sur l'espèce, largement diffusé tout au long de l'année, en organisant des conférences et en publiant des articles. La SNPN a travaillé plus étroitement avec les organisateurs d'événements sportifs et la communauté de communes de la Brie des Morin. Enfin, elle a travaillé en concertation avec les acteurs locaux et les propriétaires privés à la conservation des sites prioritaires qui abritent actuellement du sonneur à ventre jaune.

Les objectifs visés par ces actions concernent la protection réglementaire des sites, la meilleure gestion des milieux, voire leur restauration.

Correspondant non gouvernemental de la politique de communication, éducation, sensibilisation et participation du public (CESP) en faveur des zones humides et de Ramsar en France

Le titre de correspondant de la SNPN a été renouvelé pour trois ans.

La SNPN a participé aux travaux du Groupe national zones humides, devenu Groupe national milieux humides (GNMH), en particulier au travers du bilan et de la clôture du second Plan national d'action en faveur des zones humides puis du lancement du 3^{ème} Plan. Elle a notamment pris la co-animation (avec l'ONEMA) du groupe thématique Communication-formation-sensibilisation du GNMH en charge pour 2015 de faire le bilan du précédent programme CESP (2012-2014) et d'élaborer le programme suivant (2015-2018).

La SNPN a en outre pris part aux travaux de l'observatoire des zones humides (au sein de l'observatoire national de la biodiversité), en participant à l'élaboration des grandes questions de la thématique et la production d'une brochure de valorisation : « *Agriculture, aquaculture et milieux humides : Chiffres clés* ».

Elle a aussi participé aux réunions de l'association Ramsar France (dont la SNPN est membre fondateur et qu'elle a continué d'abriter dans ses locaux toute l'année 2014) pour la mise en réseau des acteurs des sites Ramsar français et la promotion du label. De plus, la revue *Zones Humides infos* (cf. ci-dessous) offre une rubrique dédiée à cette association et à Ramsar.

Elle a échangé ponctuellement avec les responsables CESP du bureau de la Convention et avec les autres correspondants CESP dans le monde via les listes de diffusion Ramsar & CESP, notamment dans le cadre de l'évaluation de la politique de communication de la convention et la préparation du projet de résolution CESP de la 12^{ème} COP de Ramsar de 2015

Assistance du Groupe de réflexion « Zones humides »

La SNPN a poursuivi le secrétariat du Groupe »Zones Humides », notamment par l'organisation des réunions et elle a assuré la rédaction des comptes rendus et des synthèses des débats diffusés ensuite aux membres. Quatre réunions du groupe « Zones humides » se sont tenues : les 15 janvier, 9 avril (débat sur la compensation écologique et Notre-Dame-des-Landes), 17 septembre (débat prospectif pour le 3^{ème} Plan national d'action milieux humides) et 9 décembre 2014 (débat sur les schémas régionaux de cohérence écologique).

Tout au long de l'année 2014, le groupe « zones humides » a été le lieu de réflexions et d'échanges sur les travaux du groupe national zones humides, les problématiques émergentes dans les milieux humides, l'actualité des zones humides, etc., tandis que ses membres participaient – entre autres – aux travaux préparatoires de la 12^{ème} COP de Ramsar de 2015, à l'évolution de la revue *Zones Humides Infos*, aux moyens d'influencer les réformes et textes de loi pour mieux prendre en compte les zones humides.

La publication et la diffusion de la revue Zones Humides Infos

Cette mission spécifique fait l'objet d'une convention avec le ministère en charge de l'écologie. Elle concerne l'édition de la revue *Zones Humides Infos*, en synergie avec le secrétariat du groupe « Zones humides », qui tient le rôle de comité éditorial. Les doubles numéros (24 pages) 78-79 sur le tourisme et 80-81 sur les mares et réseaux de mares, initiés en 2013, sont parus au cours du premier semestre 2014 tandis que les doubles numéros (24 pages) 82-83 sur les submersions et inondations et 84-85 sur le lien littérature-Zones humides, ont été préparés en 2014 pour paraître au premier semestre 2015.

Zones Humides Infos est diffusé gratuitement à un réseau de plus de 2 250 abonnés pour la version papier (un nettoyage du fichier des abonnés et une incitation à passer à la formule électronique ont été réalisés en 2014) et 780 abonnés pour la version électronique. Tous les numéros de la revue sont également librement consultables sur le site Internet de la SNPN : <http://www.snpn.com> (4850 visites pour la page des numéros de 2013 et 3150 pour celle de 2014).

Un service d'information auprès des membres du réseau, des médias et du grand public

La SNPN réalise et diffuse une veille informationnelle sur les zones humides à destination de son réseau (Groupe « Zones humides », Pôles-relais, etc.) et de toute personne qui en fait la demande (journalistes, documentalistes, têtes de réseaux, particuliers...). Cette veille se traduit par un bulletin de veille (consultable sur le site internet de la SNPN

(<http://www.snpn.com/spip.php,rubrique206>), ainsi qu'un compte de diffusion de micro- messages twitter avec près de 1600 abonnés : (<http://www.snpn.com/sip.php,article1617>).

La SNPN est également régulièrement contactée par des particuliers, journalistes, praticiens, qui souhaitent être mis en relation avec différents acteurs et experts des zones humides ou obtenir des réponses à des questions sur cette thématique. En outre, la SNPN a participé activement à l'établissement de partenariats avec des têtes de réseaux pour la Journée mondiale des zones humides de février 2015 et a été rapporteuse d'un des trois ateliers (« Identifier les différents leviers - financement, dynamique de territoire, animation, communication, etc., qui pourraient être adaptés à l'ensemble des sites ») du 6^{ème} séminaire des animateurs de site Ramsar de novembre 2014 organisé par l'association Ramsar France.

La réalisation multi-partenariale et la diffusion d'un dossier de presse sur la thématique des zones humides et de Ramsar, notamment en lien avec la Journée mondiale des zones humides.

La SNPN, avec l'assistance de ses partenaires (Portail zones humides d'eaufrance, pôle-relais zones humides, LPO, association Ramsar France), a diffusé début 2014 un dossier de presse pour la Journée mondiale des zones humides (JMZH) du 2 février 2014 sur le thème des zones humides et de l'agriculture puis a réalisé le dossier de presse de la JMZH suivante, diffusé en janvier 2015.

2. Amélioration de la diffusion des bases scientifiques des actions en faveur de la conservation de la nature

**** Publication de travaux de recherche***

Revue d'Ecologie La Terre et la Vie

Il a été publié en 2014 trois numéros (dont un numéro double) de la *Revue d'Ecologie – La Terre et la Vie* -, représentant 368 pages. L'ensemble de ces numéros totalise 27 articles. La revue a été diffusé à environ 170 abonnés (parmi lesquels nombre de labos et bibliothèques, multipliant ainsi le nombre de lecteurs).

Par ailleurs une réflexion sur la numérisation de la revue a été lancée en 2014, qui a abouti en 2015 ; La revue est aujourd'hui entièrement numérique. Un contrat a été signé entre la SNPN et le l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST, unité du CNRS), le 31 juillet 2014 pour numériser la revue. L'objectif est de publier rapidement, en français et en anglais, les travaux de tous les domaines de l'écologie.

Les revues, depuis 1980 à nos jours, ont été numérisées et sont en ligne aujourd'hui. La numérisation des numéros de 1932 (son origine) à 1979 est en projet et devrait être disponible fin 2015- début 2016.

C. RESERVES

1. Camargue

** Gardiennage*

En 2014, cinq agents commissionnés et assermentés ont assuré la surveillance de la RNN de Camargue. Tous sont commissionnés aux titres des réserves naturelles (y compris au titre de la chasse et de la pêche), de la circulation des véhicules terrestres à moteur et de la protection de la faune et de la flore. L'un d'eux est par ailleurs commissionné pour la Loi sur l'eau, le même ayant suivi en 2013 le stage de remise à niveau à l'ATEN après l'entrée en vigueur de l'ordonnance portant simplification, réforme et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du Code de l'environnement. Les nouvelles dispositions issues de cette ordonnance restreignent dorénavant les compétences des agents aux limites géographiques du territoire de la réserve, les agents ne sont plus compétents pour intervenir en-dehors de ce territoire, en particulier en bordure de la réserve (avant l'entrée en vigueur de cette ordonnance, la compétence des agents s'étendait à l'ensemble du département au titre de la protection de la faune et de la flore et au titre de la circulation des Véhicules Terrestres à Moteur).

Une demande de commissionnement au titre de garde du littoral a été initiée, pour les mêmes agents, avec un dépôt des dossiers en octobre 2013. La procédure administrative suit à ce jour son cours, les dossiers étant en cours de traitement à la préfecture. Ce commissionnement "littoral" nous permettra d'intervenir sur le territoire de la réserve au titre des procédures propres aux terrains du Conservatoire du littoral, ainsi que sur l'ensemble des terrains du Conservatoire dans le département, en particulier sur le territoire des Etangs et Marais des Salins de Camargue, dont la SNPN est co-gestionnaire.

Infractions à la réglementation de la RNN

La surveillance de la RNN de Camargue est assurée tous les week-ends de l'année et, en semaine, principalement à l'occasion des sorties de terrain réalisées dans le cadre des suivis scientifiques ou de la gestion. Des tournées le matin ou le soir sont également ponctuellement assurées, en particulier en période de chasse.

Les principales infractions donnant lieu à une procédure concernent la circulation de véhicules (contraventions de 5^e classe), sur le littoral ou sur la digue à la mer. Elles représentent 12 infractions sur les trois dernières années, dont 3 en 2014. D'autres infractions sont fréquemment relevées concernant la divagation de chiens sur la digue à la mer, la pénétration de personnes en dehors des chemins réservés à cet effet (en particulier dans les dunes), la cueillette de plantes sur le territoire de la réserve ou le survol de la réserve à basse altitude. Ces infractions ne donnent lieu en règle générale qu'à un avertissement oral des contrevenants et ne sont pas décomptées de façon précise. Il est urgent de mettre en place sur la RNN la procédure des "timbre-amendes", qui permettraient de sanctionner ces infractions (contraventions de 1^e à 4^e classes) sans devoir recourir à la rédaction et transmission d'un procès-verbal.

Suivi des procédures

Deux procédures datant de 2013 ont été jugées en 2014 au tribunal de Tarascon. Pour chacune de ces deux affaires, les contrevenants ont été condamnés, tant au pénal (300 euros avec sursis pour chacun) qu'au civil (200 euros de dommages et intérêts pour chacun d'entre eux).

Une procédure a été classée sans suite par le procureur, les autres sont en cours d'instruction, transmises pour certaines d'entre-elles à d'autres tribunaux pour compétence (Aix-en-Provence et Lyon). Une audition en gendarmerie de la RNN Camargue a également eu lieu pour l'une des procédures datant de 2013.

Entretien des infrastructures liées à la réglementation

Les panneaux réglementaires sont régulièrement remplacés et les limites matérielles de la RNN entretenues, en particulier sur les limites de plage. Les points essentiels concernant la réglementation figurent dans les documents d'information destinés au public, régulièrement mis à jour.

La mise en place d'une zone tampon (circulation et stationnement interdits) de 300 mètres de large en "amont" de la limite est de la RNN, sur les terrains des Etangs et Marais des Salins de

Camargue (limite avec Beauduc) a permis de limiter fortement la pression (circulation) sur cette partie du littoral.

Partenariats et actions concertées de surveillance

Des réunions de concertation avec le Conservatoire du littoral, les services de police de l'Etat (ONCFS, gendarmerie, ONEMA) et les gestionnaires des espaces protégés de Camargue ont eu lieu en 2014, comme depuis plusieurs années. Ces réunions ont pour but de coordonner les efforts de surveillance, d'échanger les informations concernant les problématiques d'actualités et de planifier diverses opérations communes sur le terrain.

Deux de ces interventions conjointes se sont déroulées à la fin de l'année 2014, sous la forme de contrôles routiers nocturnes (avec la gendarmerie de Salin-de-Giraud, le service départemental de garderie de l'ONCFS et les collègues du Parc naturel régional de Camargue et de la Tour du Valat), en particulier aux abords de la RNN.

Nous participons par ailleurs à l'élaboration du règlement de chasse sur les terrains des Etangs et Marais des Salins de Camargue et, chaque année, au bilan de la saison de chasse sur ce territoire.

L'un d'entre nous a, par ailleurs, été auditionné comme "sachant" par la gendarmerie de Salin-de-Giraud dans le cadre d'une procédure portant sur une affaire de détention de produits phytosanitaires illégaux.

Nous sommes également présents aux audiences au tribunal de Tarascon lors de jugements d'affaires concernant la RNN (PV dressés par les agents commissionnés de la RNN, contentieux sangliers...) et l'un d'entre nous a participé à la réunion annuelle du COLAEN (Comité opérationnel de lutte contre les atteintes à l'environnement) qui réunit les parquets et les services de police de l'environnement.

Contentieux juridiques

L'affaire opposant depuis 2011 la Fédération des Chasseurs des Bouches-du-Rhône (FdC13) aux propriétaires et gestionnaires d'espaces protégés de Camargue, dont la SNPN, a pris fin en 2014 suite au désistement de la Fédération pour l'ensemble des poursuites. Ce désistement du demandeur et sa validation par les défendeurs ont été entérinés par le Tribunal lors de l'audience du 4 septembre 2014.

Cette affaire rocambolesque aura au moins permis le constat d'une solidarité sans faille des propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels camarguais mis en cause, le soutien aux gestionnaires (par le biais de motions et/ou de courriers officiels) des conseils de gestion des réserves, des organismes de tutelle (DREAL, Conseil régional) ou encore du CSRPN. Notons également la prise en charge intégrale par le Conservatoire du littoral des frais de défense pour l'ensemble de leurs terrains, et ses précieuses expertises juridiques. Le temps total consacré à cette affaire par le personnel de la RNN de Camargue s'élève, quant à lui, à 21 journées d'équivalent temps plein (expertises de terrain, échanges avec les avocats, réunions, courriers, montages de dossiers, relectures et corrections, audiences au tribunal...) non réellement prévues au plan de gestion ni au budget.

**** Maintenance des infrastructures***

Curage et réaménagement du port

Le port de la réserve se situe sur la rive est du Vaccarès, il abrite 3 bateaux. Il est exposé au Mistral, ce qui entraîne un comblement régulier dû à l'apport de zostères arrachées et de vase. Nous devons donc le curer au moins une fois par an. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Cuirs et jardins de Camargue au mois de juin 2014.

Signalisation routière

De nouveaux panneaux routiers indiquant notre centre d'information de la Capelière ont été installés à Arles au départ de la D36 vers Salin-de-Giraud, au départ de la route de Gageron, au départ de la D37 côté est et à Albaron. Ces panneaux ont été réalisés et posés par la Société Lacroix au mois de mai 2014.

Equipements scientifiques

Nous disposions à la Capelière d'une station météo Pulsonic qui avait été installée en 2000. L'entretien n'était plus assuré par l'installateur depuis 2013 et la station est tombée en panne en juin 2014. Nous l'avons provisoirement remplacée par une station météo amateur, en attendant d'obtenir le financement d'une station professionnelle équivalente à la station Pulsonic. Un limnigraphe a été réinstallé sur le canal de Rousty le 4 août, après la réparation du pont sur la D37.

Mise aux normes de l'assainissement à Salin de Badon

Ces travaux, prévus depuis plusieurs années, et financés par le Conservatoire du Littoral, ont démarré en fin d'année. Ils ont été réalisés par l'entreprise DBO5, qui avait déjà réalisé les travaux à la Capelière en 2010 et aux Cabanettes en 2013.

Autres travaux

D'autres travaux d'entretien régulier sont réalisés chaque année, comme l'entretien des sentiers et observatoires, l'entretien des bâtiments, des véhicules et outils...

*** Gestion des habitats et des espèces**

La Capelière

En 2014, le projet global de restauration du site de la Capelière a démarré et se poursuit en 2015. Ce projet répond à l'enjeu global de maintien et de restauration de la diversité et de l'hétérogénéité des milieux du site de la Capelière. Il vise deux types d'objectifs :

- des objectifs écologiques : retrouver un habitat de type « marais d'eau douce », favorable à l'avifaune d'intérêt patrimonial, préserver et améliorer l'état de conservation des habitats favorables aux oiseaux paludicoles (les roselières, notamment), limiter l'expansion des espèces envahissantes (*Baccharis halimifolia* et *Fraxinus americana*) ;
- un objectif de communication : retrouver un site « attractif » pour le grand public.

La première action consiste à réduire la surface du bois de frênes américains, en trois phases : le déboisement, qui a commencé à l'aide de chantiers de lycéens et de bénévoles, puis le dessouchage et le terrassement du secteur. La deuxième action doit permettre de maintenir les milieux « roselière » ouverts et de lutter contre l'espèce envahissante *Baccharis halimifolia* par déboisement, dessouchage et broyage, puis par terrassement.

Ce projet est partiellement financé par la Fondation du Patrimoine. La SNPN n'ayant, pour l'instant, pas obtenu la totalité des financements demandés, la réalisation des travaux sera étalée sur plusieurs années en faisant appel au maximum au bénévolat.

Salin de Badon

Les travaux réalisés au cours du chantier de l'été 2014 concernent l'installation d'une clôture pour délimiter la zone de pâturage de nos chevaux. 1520 mètres ont été posés sur les 2600 mètres prévus : deux bénévoles de moins que prévu et l'inefficacité de la tarière thermique sur ce type de sol expliquent cet écart entre prévision et réalisation. De même, trois portails sur six ont été installés. Cette nouvelle clôture a pu être reliée à une clôture existante, ce qui permet à nos chevaux de pâturer sur la zone ainsi délimitée.

Espèces envahissantes

En 2014, nous avons poursuivi la limitation de l'expansion de deux plantes envahissantes, le baccharis et la jussie.

L'élimination des baccharis présents au nord de la Capelière et dans la roselière du Vaccarès a commencé (coupe et arrachage) tandis que de nombreux gros individus ont été arrachés à l'aide du tracteur sur le sud d'Amphise (Versadou) et à Salin de Badon.

Comme chaque année, les jussies présentes dans le canal « DDA » traversant Amphise et Salin de Badon ont été arrachées manuellement et un début de colonisation de la Roubine du Roy a été stoppé (des connexions entre ces deux canaux existent). Pour le moment, les marais de Salin de Badon ne sont pas touchés, contrairement à ceux de la Capelière où les jussies sont très présentes.

*** Fouilles archéologiques 2014**

Depuis 2009 le site antique de la montille d'Ulmet fait l'objet de recherches archéologiques et environnementales. Envisagées de manière pluridisciplinaire, ces recherches ont pour objectifs de comprendre la vocation de ce site, interprété comme un avant-port d'Arles, d'améliorer les connaissances sur les relations hommes/milieu et de reconstituer un paléo-paysage.

En 2014, un chantier de fouilles archéologiques s'est déroulé sur Amphise du 28 juillet au 30 août 2014, auquel 12 étudiants participaient. Il s'agissait de la dernière campagne de fouilles programmée.

Les objectifs de cette campagne concernaient essentiellement la zone portuaire afin d'exploiter au mieux par sondages mécaniques les résultats obtenus lors des prospections géophysiques. L'étude du mobilier céramique issu de la fouille des niveaux de sols permettra de cerner l'ensemble de la chronologie de l'établissement portuaire. Un puits qui alimentait le site en eau douce a été dégagé à l'est des bâtiments, peu profond il nous donne la hauteur de la nappe phréatique durant l'Antiquité tardive.

Se prépare maintenant une exposition qui se tiendra au Musée de l'Arles Antique à partir de décembre 2015 et qui présentera le résultat des différents chantiers de fouilles réalisés en Camargue durant ces dernières années.

*** Suivis écologiques**

Sont listés ci-dessous les différents suivis scientifiques menés au cours de l'année et faisant l'objet du compte-rendu scientifique annuel de la réserve de Camargue (document téléchargeable sur le site internet de la réserve : www.reserve-camargue.org) :

- Climatologie : suivi météorologique ;
- Hydrologie : suivi des salinités avec relevés mensuels de la salinité dans les étangs du système Vaccarès ; étude et suivi de la qualité des eaux et des sédiments du Vaccarès, expertise des résultats du suivi 2013, suivi physico-chimique des lagunes de la réserve et suivis DCE (Directive cadre sur l'eau)
- Hydrobiologie : étude du phytoplancton (dosage de la chlorophylle a), des herbiers du Vaccarès (transect de végétation et cartographie), inventaire des données benthos et des peuplements de poissons du Vaccarès ;
- Géomorphologie : suivi de l'évolution du trait de côte et des profils topographiques (dune et plage) ;
- Végétation terrestre : suivi de la flore patrimoniale ;
- Suivi des habitats : mares d'amphise, faune et flore ;
- Invertébrés terrestres : piégeage et capture, suivi des coléoptères : recherche du scarabée sacré, de *Lestes macrostigma* sur le territoire de la réserve et observations de la diane (*Zerynthia polyxena*). Une nouvelle espèce de coléoptère pour la réserve (le pocruste chagriné, *Carabus coriaceus* Linnaeus, 1758, le plus grand carabe d'Europe pouvant atteindre 4 cm) a été observée le 24 mars 2014, sous une plaque utilisée pour l'inventaire des reptiles au Mas du Paradis ;
- Reptiles et amphibiens : inventaire qualitatif des reptiles (en particulier des serpents) sur Amphise ; détermination de l'ADN des grenouilles vertes sur Amphise ;
- Mammifères : dénombrement des lapins et autres observations de mammifères : les observations naturalistes régulières et les pièges photos mettent en évidence la présence régulière de la genette et de la fouine à Amphise et Salin de Badon, de l'écureuil à la Capelière (observations sporadiques jusqu'à présent, devenues régulières) et l'absence totale d'observations de putois et de blaireau sur le territoire de la RNN ;
- Avifaune : dénombrement des oiseaux d'eau sur le système Vaccarès, les marais de la Capelière et à Salin de Badon, recensement des passereaux, des oiseaux nicheurs à la Capelière, opérations de baguage.

*** Suivi administratif et représentation**

En 2014, l'équipe intervenant sur la RNN de Camargue se composait de 10 personnes, assistées par de nombreux stagiaires que nous remercions.

Les Conseils scientifique et de direction de la Réserve se sont tenus le vendredi 20 juin 2014 à La Capelière. Ils ont été respectivement présidés par le Professeur François Ramade (SNPN) et Monsieur le Sous-Préfet d'Arles. Après la présentation générale des travaux scientifiques de la Réserve faite par Eric Coulet et les chargés de mission scientifique, le principal sujet abordé a été

le suivi de la qualité des eaux du Vaccarès : une note synthétique a été rédigée à la demande de M. le Sous-Préfet, afin de préparer une réunion des services de l'Etat sur ce sujet
Au total, nous avons participé à 92 réunions dans l'année, représentant 100 jours d'équivalent temps plein soit presque un mi-temps sur l'année. C'est avec le Parc naturel régional de Camargue (PRNC) et le Conservatoire du Littoral que ces réunions sont les plus nombreuses.
Dans le cadre de la cogestion (Parc naturel, Tour du Valat, SNPN) des nouveaux terrains du Conservatoire du littoral (Etangs et Marais des Salins de Camargue), les agents de la SNPN affectés à la gestion de la Réserve naturelle nationale de Camargue participent régulièrement, en plus des réunions, à des opérations de suivis, de gestion hydraulique et de surveillance pour un total de 44 jours ETP.

*** Fréquentation, accueil et pédagogie**

La Capelière

En 2014, 14 626 personnes ont visité la Capelière, dont 61,5 % de Français et 38,5 % d'étrangers. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2011, 2012 et 2013.

Ce centre d'information comprend une exposition permanente et un sentier de 1,5 km permettant de découvrir les principaux milieux camarguais (quatre observatoires et deux plates-formes d'observation). Il est en grande partie accessible aux personnes à mobilité réduite et est ouvert :

- du 1^{er} avril au 30 septembre : tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 18h ;
- du 1^{er} octobre au 31 mars : tous les jours sauf le mardi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

La Capelière participe au programme « Pass MyProvence » mené par le Comité départemental du tourisme des Bouches-du-Rhône : gratuité pour le détenteur du Pass qui accompagne un visiteur payant.

Un partenariat avec M. Pierre Vadon, du Mas Germain, nous permet d'accueillir trois chevaux sur le marais nord de la Capelière : ils contribuent à limiter la végétation sur ce marais, et représentent un intérêt supplémentaire pour les visiteurs.

Salin de Badon

Les trois observatoires de Salin de Badon sont accessibles sur autorisation délivrée à la Capelière. 2200 visiteurs se sont rendus à Salin de Badon en 2014, chiffre en baisse par rapport aux six années précédentes (qui s'explique en grande partie par la nécessité d'un assec précoce des marais pour pouvoir installer une clôture en juillet).

Le gîte de groupe de Salin de Badon, d'une capacité de 20 personnes, accueille les groupes ou individuels naturalistes. 1900 nuitées payantes ont été comptabilisées cette année et 1 091 nuitées liées aux stages et chantiers, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2013.

Les travaux du chantier de bénévoles se sont déroulés à Salin de Badon avec l'installation d'une nouvelle clôture.

La mise aux normes de l'assainissement a démarré en fin d'année.

Le ménage est assuré dans le gîte par une personne de l'association Osiris à Arles, à raison de quatre heures par semaine.

Le Phare de la Gacholle

Le point d'accueil du phare de la Gacholle est ouvert tous les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, de 11h à 17h. Ces permanences sont assurées par les bénévoles adhérents de notre association qui logent sur place. La visite de l'exposition est gratuite. Deux nouvelles tables de pique-nique ont été installées. En 2014, nous avons battu le record annuel de fréquentation avec 19 258 personnes, le précédent record avait été établi en 2011 avec 16 437 visiteurs.

Il est toujours question du transfert de propriété du phare au Conservatoire du littoral, mais au 31 décembre 2014, rien n'était encore signé.

Des travaux de peinture ont été réalisés à l'automne dans la salle de bain du logement, avec l'aide d'une de nos bénévoles.

Visites guidées et stages

Accueil de groupes à la Capelière

Neuf demi-journées, soit 149 étudiants pour 2014. Il s'agit principalement d'élèves ou étudiants suivant des formations environnementales, telles BTS GPN, et deux demi-journées pour des adultes, soit 55 personnes.

Journée mondiale des zones humides et Fête de la Nature

Une animation dans les observatoires de la Capelière a été mise en place les dimanches 2 février et 26 mai 2014 : plusieurs adhérents de la SNPN se sont relayés dans les observatoires afin de montrer aux visiteurs les différentes espèces d'oiseaux présentes sur les marais.

Stages d'ornithologie

Du 8 au 11 mai 2014 encadré par François Lescuyer et Benjamin Bricault (16 participants).

Du 8 au 11 novembre 2014 encadré par Véronique Paliard et Marie Melin (16 participants).

Des sorties mensuelles sont proposées aux adhérents de la SNPN entre le mois de novembre et le mois de juin. Elles sont encadrées soit par un salarié de la SNPN-Réserve de Camargue, soit par un adhérent bénévole. La majorité des sorties se déroule sur le territoire de la RNN, les autres sont organisées dans différents espaces naturels camarguais qui nous ouvrent gracieusement leurs portes.

Événementiel

Journées du Patrimoine, Journée mondiale des zones humides, Fête de la Nature : la gratuité a été accordée à tous les visiteurs au cours de ces trois week-ends avec animations dans les observatoires par les bénévoles de la SNPN.

Une visite supplémentaire a été organisée lors des journées du patrimoine, elle était encadrée par Claude Vella (CEREGE) et Eric Coulet. Elle s'est déroulée sur le site d'Amphise et présentait les découvertes faites au cours des chantiers de fouilles, ainsi que l'évolution du territoire.

Diffusion de documents

Plusieurs dépliants sont distribués gratuitement aux visiteurs et réédités régulièrement. En 2014, ces rééditions ont concerné : « Réserve Naturelle de Camargue », les feuillets de présentation des 3 sites d'accueil (en français et en anglais), « La Capelière », « Salin de Badon » et « De la digue ... à la mer » ;

Site internet

Le site internet de la Réserve de Camargue (<http://www.reserve-camargue.org/>) est très régulièrement mis à jour par le personnel. Au total, 57 pages ont été éditées en 2014.

Côté scientifique, les comptes rendus des suivis scientifiques de 2001 à 2013, des articles scientifiques et le plan de gestion 2011- 2015 peuvent être téléchargés.

Trois newsletters ont pu être envoyées cette année aux 646 abonnés du site et aux 542 adhérents locaux de la SNPN.

Chantiers de bénévolat

Au total 132 personnes ont participé à nos chantiers en 2014.

Le chantier d'été s'est tenu du 14 au 25 juillet 2014 et a rassemblé 12 participants, qui outre les matinées de travail, ont pu bénéficier de 2 sorties ornithologiques avec le personnel de la réserve, en Camargue et dans les Alpilles et 3 sorties extérieures : Monuments d'Arles, Expositions photos, Mas Saint Germain.

4 chantiers ont été organisés en 2014 en partenariat avec les lycées agricoles, dans le cadre des conventions de partenariat signées il y a plusieurs années avec les lycées agricoles de l'Isle-sur-Sorgues (84) et de Rivesaltes (66). L'objectif pour les établissements est de sensibiliser les élèves à la protection de la nature et à la gestion d'un espace protégé, de leur permettre d'utiliser des outils techniques tout en renforçant la cohésion des classes. Les groupes sont hébergés dans le gîte de Salin de Badon. Une présentation de la Réserve et une visite guidée de la Capelière sont faites à leur arrivée.

Un échange avec le Bénin a été mis en place par le lycée de l'Isle-sur-Sorgues : 9 jeunes béninois en ont bénéficié en 2014.

Autres partenariats

Six étudiants français en partance pour l'Afrique avec l'association Afrique en Vie ont fait une halte en Camargue et ont participé à trois journées de chantier.

38 étudiants du Centre d'Océanographie de Marseille ont participé à une journée de nettoyage de plage.

*** Communication**

Vidéos

Laurent Charbonnier a réalisé des prises de vues au cours du mois de juin sur Salin de Badon pour un documentaire « Grandeur Nature » sur le cheval Camargue diffusé début 2015 sur France 2.

Un film a été réalisé à La Capelière par la Société Uzik pour présenter notre centre d'information sur le site du « Pass My Provence ».

Un film sur le chantier de fouilles archéologiques a également été réalisé, il sera présenté à l'exposition du Musée de l'Arles Antique en 2015.

Un tournage pour l'émission « Paysages d'ici et d'ailleurs » pour Arte a eu lieu au mois d'octobre. Eric Coulet a répondu à une interview d'Ushuaia TV sur la montée des eaux liée aux changements climatiques.

Une interview d'Eric Coulet, et des équipes du chantier d'archéologie, ainsi que des images de drone ont été réalisées pour l'émission Thalassa « spéciale Camargue » diffusée sur France 3 en février 2015.

Une interview d'Anaïs Cheiron sur l'échouage du Rorqual a été diffusée sur le site Internet du *Midi Libre* le 10 novembre 2014

Presse et livres

Le livre d'Anne-Lise Chevallier sur le Bois des Rièges, paru en 2004, a été réédité aux Editions Actes Sud. Cette nouvelle version, dont l'introduction est signée Eric Coulet, contient de nombreuses illustrations.

La SNPN a été sollicitée pour plusieurs interviews : interview d'Eric Coulet pour *National Geographic*, interview d'Anaïs Cheiron, sur l'échouage du rorqual, diffusée dans le *Midi Libre*, et reprise ensuite dans de nombreux journaux nationaux et internationaux (*Nouvel Obs*, *20 minutes*, *L'express*, *Metronews*, *BFM*, *The Local*...) ; un article en décembre 2014 dans *la Marseillaise* (balade nature avec Yves Cherain).

2. Grand-Lieu

*** Gardiennage**

Deux agents de la réserve sont commissionnés et assermentés pour relever les infractions relatives à la réglementation de la réserve naturelle ainsi qu'à la législation « faune-flore » (loi de 1976 relative à la protection de la nature).

En 2014, les infractions suivantes ont été constatées :

- . circulation non autorisée sur la réserve en canoë-kayak (deux embarcations pour cinq personnes en tout) ;
- . coupe de quelques arbres et arbustes en bordure de réserve.

Le gestionnaire, en lien avec l'ONCFS pour un cas, a fait cesser l'infraction dans chaque cas et adressé un avertissement oral à chaque contrevenant ou contrevenant présumé pour le second type d'infraction.

De nombreuses interventions aux alentours de la Maison « Guerlain » ont été nécessaires afin de canaliser et renvoyer les curieux avant l'ouverture du site au public en septembre.

*** Maintenance des infrastructures et des outils**

La maintenance effectuée au quotidien concerne le maintien en bon état des outils de gestion et de surveillance : délimitation de la réserve, observatoire flottant, bateaux équipés de moteur hors-bord, barges, pelle mécanique flottante et ses outils (pompes à vase, pince à griffe, etc.), hydroglisseur, tracteur et son matériel et voitures. La SNPN assure également l'entretien des trois bâtiments dont elle dispose à Bouaye : centre d'animation, siège administratif et les dépendances de la maison du garde, utilisées comme atelier. Un renouvellement important du matériel a eu lieu en 2014 (et tout début d'année 2015) bénéficiant de la subvention de « rattrapage » de la DREAL des Pays de la Loire accordée en 2011 à l'occasion de la révision des dotations budgétaires de la Réserve. Le moteur de la pompe à vase a ainsi été remplacé de même qu'un moteur hors-bord, une voiture, un bateau (remplacé par un bateau alu), une grande partie du parc informatique, matériel de suivi...

Une convention lie la SNPN avec le Conservatoire du Littoral pour l'occupation et la réhabilitation des bâtiments « annexes » de la Maison du Garde. L'objectif est de rénover ce bâtiment pour en faire le siège administratif et technique de la Réserve Naturelle. Le programme de rénovation a démarré en juillet 2014 et s'est étalé sur tout le second semestre 2014 : assainissement,

charpente, couverture, isolation, sol, ouvertures ont ainsi été au programme des travaux en 2014. La fin des travaux et l'occupation des locaux seront effectives en 2015.

*** Gestion des habitats et des espèces**

Entretien des douves

Dévasage léger du Canal de l'Etier par fermeture du batardeau du Pont Marie début avril : cette manipulation permet de concentrer l'évacuation de l'eau par le Canal de l'Etier et permet ainsi son auto-curage. Celui-ci est conforté par la remise en suspension de sédiments par le passage de l'engin flottants muni d'un « peigne ».

Classiquement en début d'automne, les débouchés des canaux de l'Etier et Guerlain vers la zone centrale du lac ont fait l'objet d'une opération de dévasage à l'aide de la pompe et du canon à vase.

Maintien de l'ouverture des milieux

Les prairies du nord de la réserve ont fait l'objet d'un pâturage équin extensif.

Espèces envahissantes

Limitation du ragondin et du rat musqué

Ces opérations ont été menées en début d'année (jusqu'au au 28/02/2014) et en fin d'année (à partir du 15/12/2014) et ont permis la capture de 291 Ragondins et 176 Rat musqués durant l'hiver 2013-2014 et 52 ragondins et 14 rats musqués pour les quelques jours de piégeage menés en décembre 2014 .

Limitation de la jussie

Comme les années précédentes, cinq agents embauchés par le Syndicat de bassin versant grâce au financement du Conseil général de Loire-Atlantique ont été mis à disposition de la SNPN entre le 16 juin et le 1^{er} juillet 2014 pour des interventions d'arrachage manuel sur le réseau hydraulique au nord de la réserve. Environ 4 km de douves ont pu être traités. Outre la jussie, ce ramassage a aussi concerné le myriophylle du Brésil. Malgré ces opérations d'arrachage et un développement assez tardif, la jussie a vu un développement très important en 2014, notamment dans ses phases semi-terrestres (roselière et prairie). L'hiver doux et les très hauts niveaux d'eau de l'hiver précédent ont favorisé sa dispersion et son installation.

Stérilisation des œufs d'ibis sacrés nichant sur la réserve

En lien avec les opérations visant à limiter la population férale d'ibis sacré se développant dans l'ouest de la France, un arrêté « portant modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* dans la réserve naturelle nationale du lac de Grand Lieu » a été pris le 24 mars 2014, complétant l'arrêté préfectoral « fixant les modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* » sur la région, pris à la même date. Ces arrêtés ont été pris, pour la première fois, pour une durée de deux ans. Dans ce cadre, cinq petites colonies situées sur la RNN ont été suivies et ont fait l'objet d'opérations de destruction des œufs. Au total, ce sont 139 couples qui ont niché en 2014 à Grand Lieu. La plupart des nids ont été stérilisés : seul un groupe d'une dizaine de nids a été raté ainsi que quelques nids isolés. Cette opération ne laisse probablement que 30 à 40 jeunes à l'envol sur l'ensemble du Lac en 2014.

Limitation des effectifs d'érimasture rousse

La méthode adoptée depuis 2006 a été poursuivie : des tirs à l'aide d'une carabine 22 LR avec silencieux, réalisés au printemps et en été, ont permis le prélèvement de 59 individus.

Surveillance du botulisme

Un épisode de mortalité probablement imputable au botulisme a été constaté en juillet. Les tournées de surveillance/ramassage organisées de juin à septembre ont permis de ramasser 65 oiseaux, ce qui constitue un épisode très modéré. La majorité (65 %) des cadavres d'oiseaux collectés concerne le canard colvert.

Suivi et optimisation des passes à civelles

Entre le 8 avril et le 27 juin, 43 nuits ont fait l'objet d'un piégeage permettant le dénombrement des anguillettes et civelles transitant par ce dispositif. A l'image de l'année 2013, un passage assez notable a été enregistré notamment en nombre d'individus (plus de 62 000 individus pour 25,3 kg).

Ce passage correspond à une bonne remontée essentiellement de civelles (pigmentées). Quelques nuits ont été suivies en fin d'automne (fin novembre – début décembre) : le passage est effectif mais de faible ampleur (moins de 500 g pour 8 nuits suivies) avec des anguilles plus âgées qu'au printemps (quasiment aucune civelle pigmentée).

Restauration des prairies hors réserve

En dehors de la Réserve naturelle, 2014 aura vu la suite et la fin des travaux de restauration de prairies de marais appartenant à la SNPN dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 et avec le soutien de la Fondation du Patrimoine. Sur les parcelles de marais de Saint-Lumine-de-Coutais, ont été réalisés :

- broyage et fauche des secteurs ouverts afin de permettre l'accès aux secteurs embroussaillés et boisés ;
- coupe, débardage et conditionnement des saules (80 % des bois) et autres ligneux (bouleau, frêne...) : l'objectif était la coupe la plus rase possible des ligneux de façon à permettre dans le futur une fauche mécanique de la prairie restaurée. Cette contrainte a constitué une difficulté importante dans le chantier et un facteur de ralentissement de l'avancée des travaux. La plupart des saules sont en effet plus ou moins couchés et enracinés en plusieurs endroits de leur « tronc » principal. La coupe à ras du sol est de ce fait difficile ;
- évacuation des bois les plus gros ;
- mise en tas des bois non exportables pour compost ;
- coupe de peupliers (sur un linéaire de 820 m environ)

Sur la parcelle ayant fait l'objet des premiers travaux en 2013, un passage pour la fauche et le broyage des rejets a été effectué sur environ 4 ha.

*** Suivis écologiques**

Les études et suivis scientifiques ayant eu lieu en 2014 sur la réserve concernent les thèmes suivants :

- . la qualité de l'eau par un suivi de routine sur une quarantaine de points de la zone centrale ;
- . la mise en place d'une veille sur les espèces allochtones apparaissant sur la réserve et la surveillance des densités et effectifs de celles déjà établies (ibis sacré, érismaire rousse, jussies, ragondin, rat musqué, écrevisses) ;
- . le suivi spécifique sur les phragmitaies, avec des relevés réalisés sur six des sept transects habituels ;
- . l'étude et le suivi phytosociologique des roselières boisées et des prairies. Ce suivi aura permis la redécouverte d'une petite cypéracée : le Scirpe piquant, non revu dans le département depuis la fin du XIX^e siècle ;
- . le suivi de l'état de conservation de l'herbier de macrophytes flottants, avec la réalisation des relevés sur 73 points d'échantillonnage en août et septembre ;
- . les suivis ornithologiques : suivi de l'exploitation des prairies par les oiseaux d'eau, suivi de la distribution et des effectifs des grands échassiers nicheurs, recensement des oiseaux d'eau hivernants, migrateurs et estivants, recensement des populations nicheuses de grèbes, d'ansériformes et laro-limicoles, baguage des passereaux paludicoles en migration post-nuptiale, recensement relatif des oiseaux par échantillonnage ponctuel. On peut noter en 2014 des effectifs record de héron pourpré nicheurs (171 couples), de fuligule milouin (635 nichées) ou d'oie cendrée (41 couples) par exemple, et un record d'hivernage pour le canard souchet à la mi-janvier (plus de 13000 individus).
- . l'inventaire des insectes et l'identification d'espèces indicatrices.

Une étude approfondie sur l'écrevisse de Louisiane a été menée par la SNPN en partenariat avec les pêcheurs professionnels du lac de GrandLieu et leur association départementale à l'aide de financements de la Région des Pays de la Loire et du Syndicat de bassin versant du lac de Grand Lieu. Cette étude avait pour but d'évaluer les effets de la pêche sur la réduction des densités d'écrevisses de Louisiane. Avec un effort d'échantillonnage très important, permis également par le soutien de la Fédération des chasseurs, gestionnaire de la RNR, et l'apport de stagiaires, la connaissance de l'écrevisse a pu être affinée sur le lac. Ces travaux ont montré le probable effet non significatif de la pêche professionnelle sur la population globale d'écrevisse de Louisiane du lac de Grand-Lieu. La pêche joue au mieux un rôle limité dans la réduction de certaines classes d'écrevisses dans la zone centrale du Lac.

*** Suivi administratif et représentation**

La gestion administrative de la réserve naturelle a été réalisée par les permanents de l'établissement boscéen de la SNPN ainsi que par le personnel du siège de la SNPN, notamment pour tout le volet social (paie, GRH) et comptable.

Le Comité consultatif de la Réserve naturelle nationale s'est réuni le 27 juin, sous la présidence du sous-préfet chargé de mission auprès du Préfet. Présentation des activités, des budgets de la RNN et présentation de l'étude relative à la gestion du vannage de Bouaye (bureaux d'étude ISL et Aquascop) étaient à l'ordre du jour.

Le mandat du Conseil scientifique de la Réserve étant arrivé à échéance, plusieurs membres n'ont pas souhaité ou pu s'investir de nouveau dans ce Conseil scientifique, en particulier son Président, Jacques Trouvilliez, nommé au poste de Secrétaire exécutif de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA). Un travail commun entre la SNPN et la DREAL a donc été réalisé pour renouveler en profondeur le Conseil scientifique. Gilles Pinay, directeur de recherche et directeur de l'OSUR (Observatoire des Sciences de l'Université de Rennes) en a accepté la Présidence et a permis l'investissement de nouveaux scientifiques. En plus de la SNPN, seize autres membres représentants différentes disciplines et origines composent ce Conseil scientifique, par arrêté préfectoral du 5 décembre 2014. La première réunion de ce nouveau conseil a eu lieu à Nantes le 17 décembre. Au programme de cette mise en route : présentation des Réserves et de la Réserve de Grand Lieu en particulier, présentation de l'étude sur la gestion du vannage de Bouaye (Bureau d'étude ISL) et présentation et échanges autour d'un protocole de suivi de cette gestion et du lac (SNPN et DREAL).

Le sujet des niveaux d'eau est resté un élément de préoccupation et, dans la poursuite de l'année 2013 et de l'étude lancée sur la gestion du vannage de Bouaye, la SNPN a été associée à plusieurs réunions devant aboutir à un nouvel arrêté expérimental de gestion des niveaux d'eau du lac de Grand Lieu : comités techniques, cellule de gestion des niveaux d'eau, comité de suivi.

Concernant la qualité de l'eau, 2014 constitue une année de transition au niveau des actions menées à l'échelle du bassin versant puisque le projet de nouveau SAGE a été adoptée dans sa première version par la commission locale de l'eau et soumis ensuite au processus de consultation. La SNPN a participé aux différentes CLE et participe au nouveau bureau de la CLE qui dans les derniers mois de l'année a été chargée de revoir certaines dispositions suite à la consultation publique sur le projet de SAGE.

Le gestionnaire a également participé à de nombreuses instances et groupes de travail :

- . Comité de pilotage Réserve naturelle régionale et réunions de travail sur la révision de son plan de gestion ;
- . Comité de pilotage Natura 2000 ;
- . Réunions techniques sur l'étude de l'évolution de la flore des prairies inondables du lac ;
- . Comités régionaux TVB, SCAP ;
- . Plusieurs commissions et groupes de travail sur la faune et la flore invasive (érismaire, ibis, jussie, comité régional faune invasive...) ;
- . Réunion sur la pêche professionnelle à Grand-Lieu ;
- . Commissions géographiques du syndicat de bassin versant de Grand-Lieu ;
- . Commission marais de la Chambre d'agriculture ;
- . Commission consultative de l'Environnement de l'aéroport Nantes Atlantique ;
- . Membre du Jury du Concours des Prairies fleuries organisées par la Chambre d'agriculture de Loire- Atlantique.

*** Fréquentation, accueil et pédagogie**

L'année 2014 a vu l'aboutissement du projet d'ouverture au public de la Maison Guerlain par l'inauguration le 13 septembre de la Maison du Lac de Grand-Lieu. La première partie de l'année a vu le gestionnaire fortement sollicité pour la finalisation de l'exposition permanente (tournages sur le lac, conseil sur images et sons de Grand Lieu, fourniture d'images, rédaction et relecture de textes de l'exposition permanente, préparation des animations, réunions de travail et comité de pilotage...). La mise en place de la nouvelle équipe gestionnaire de la Maison du Lac (Loire Atlantique Développement) a permis de nombreuses rencontres : la SNPN a, en particulier, accompagné la nouvelle équipe dans la découverte de la Réserve.

Sur le plan de l'information du public, de la formation des étudiants et professionnels et du partage autour des expériences de gestion, suivis et études menés par la SNPN sur la réserve, en 2014 les actions d'animation suivantes ont été réalisées :

- . Participation à la Journée mondiale des zones humides avec la Fédération départementale des chasseurs sur la RNR ;
- . Intervention et sorties de terrain lors d'une session de formation organisée par l'ONCFS pour ses agents sur le thème des espèces exotiques envahissantes ;
- . Accueil de plusieurs groupes scolaires (de la terminale à la licence) ;
- . Organisation et animation d'une sortie de découverte des marais de Grand Lieu en partenariat avec le CPIE Logne et Grand-Lieu et Erwan Brient, éleveur bio exploitant de marais (36 participants) ;
- . Accueil et animation d'une sortie dans le cadre de l'assemblée générale des Jardins botaniques de France organisée à Nantes en septembre ;
- . Accueil et animation d'un groupe dans le cadre de l'assemblée générale de la DREAL des Pays de la Loire ;
- . Intervention lors de la soirée kaléidoscope organisée par le syndicat de Pays dans le cadre des Journées du Patrimoine ;
- . Interventions et encadrement d'une sortie lors des journées des Gardes du Littoral organisées par le Conservatoire du Littoral à la Maison du Lac de Grand Lieu fin septembre.

En partenariat avec la ville de Bouaye, un cycle de sorties a été proposée par le gestionnaire autour de la Maison de la Réserve :

- . Chouette nuit à Grand Lieu (vendredi 21 février) : conférence suivie d'un atelier découverte du régime alimentaire des rapaces nocturnes par la dissection de pelotes de réjection et sortie sur le terrain pour l'écoute des nocturnes (soirée animée par la SNPN avec la LPO Loire-Atlantique, 38 participants) ;
- . Sortie en bords de marais : à la découverte des richesses botaniques des marais de Grand Lieu (dimanche 25 mai) : sortie à la découverte de la flore des prairies inondables des marais de Grand-Lieu (à partir de la Maison de la Réserve), labellisée « Fête de la Nature » (17 participants).
- . « Soirée papillon » (samedi 07 juin) : soirée animée par des membres de l'atlas entomologique régional, amateurs spécialistes des insectes, en partenariat avec la SNPN : le public était invité à découvrir en particulier les « lépidoptères hétérocères », les papillons de nuit (19 participants).

*** Communication**

La SNPN, dans le cadre de sa participation à l'étude « Ecrevisse de Louisiane », a participé à une matinée de communication à destination du Sous-Préfet chargé de mission en charge du lac, des élus et administrations avec visite de terrain et présentation des différentes problématiques autour de l'espèce (lutte, commercialisation...).

Plusieurs reportages et interviews ont été réalisés par les médias locaux autour du lac et de la SNPN en tant que gestionnaire : France 3, TéléNantes...

Le Secrétaire Général



Jacques MARINIER